Image not found or type unknown

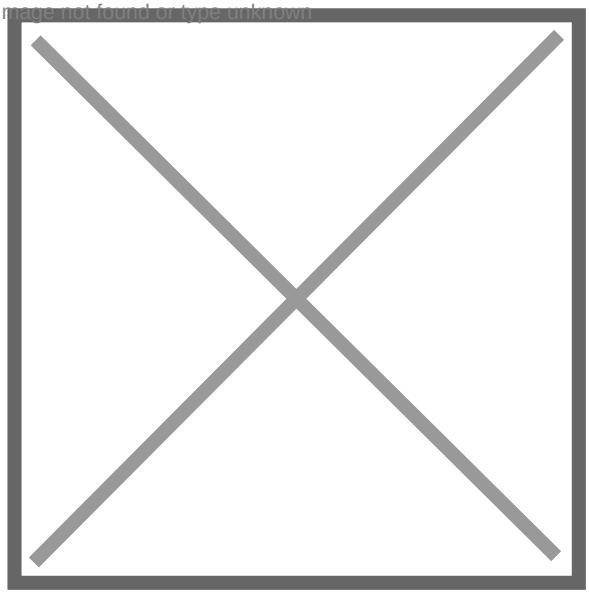

Surplus sur le compteur d'eau collectif

Par **kitty**, le **29/03/2011** à **22:48**

Bonjour,

Dans l'immeuble où vit ma soeur, il y trois appartements et un seul compteur d'eau qui est collectif
Elle viens de recevoir une facture de sa propriétaire lui réclamer 70€ pour l'eau alors que ma soeur paye déjà 20€ par mois, alors que la voisine du dessous ne paye rien en surplus (elle se même rembourses un peu).
Sur cette "facture", la prorio explique son mode de calcul. Elle calcule on fonction de la superficie de l'appartement. Est ce normal ? Quelle recours à ma soeur sachant que le notaire approuve cette méthode de calcul ?

Merci d'avance de vos réponse

Par **mimi493**, le **29/03/2011** à **22:50**

En l'absence de compteur individuel, la répartition se fait effectivement selon la surface du logement comme pour les autres charges (nettoyage, chauffage etc.)

Par **kitty**, le **29/03/2011** à **23:36**

Merci mimi493 de ta réponse. Perso, je trouve pas sa forcément équitable, alors peut on obliger la proprio à mettre des compteurs individuels ?

Par **mimi493**, le **30/03/2011** à **09:15**

ce n'est pas équitable et certains en abusent énormément. La loi ne contraint le compteur individuel que pour l'eau chaude si elle est collective, donc non, on ne peut pas le contraindre.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés